POUR UNE PIETONISATION DE LA RUE CALAS

Bonjour,

habitant piétons où cyclistes empruntant la rue Calas, nous sommes quotidiennement mis en danger par la vitesse excessive des véhicules utilisant cette voie.

La rue est étroite et des trottoirs peu adaptés : très étroits voire inexistants (devant les entrées d'immeubles) côté impair, de plain-pied et insuffisants pour qu'un piéton et une poussette ou un fauteuil roulant puissent se croiser, côté pair.

Les véhicules empruntant cette rue ne respectent que rarement la limitation de 30 km/h en vigueur et bien au contraire accélère souvent sur toute la longueur de la rue mettant en danger tout piéton où vélo qui se trouverait sur le trottoir ou à contresens

Nous constatons qu'à chaque piétonnisation organisée par la ville de Lyon la rue est fermée à la circulation sans gêne particulière pour les conducteurs. Dans le cas de la rue Calas contournement par la rue Hénon est assez aisé et peu distant. La rue est également régulièrement condamnée par des livraisons ou des déménagements des livreur n'ayant pas d'autre choix que de stationner sur la voie.

Avant qu'ils n'arrivent en accident, nous demandons la piétonnisation de la rue, à l'identique de ce qui s'est fait rue Jérôme Dulaar (impasse en aménagement « tête-bêche »=.

Vous partagez ce constat et notre requête ? Faites-vous connaître en nous transmettant vos noms prénoms et adresse postale par courriel à l'adresse piétonnisationruecalas@gmail.com

Fort de l'ensemble des signatures, nous enverrons un courrier à Élodie TRIAS adjointe du 4e en charge de la Voirie et des Mobilités ainsi qu’aux services de la Métropole.

Merci par avance

Pour les usagers de la rue et leurs enfants